

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 10 décembre 2025

Objet :

Raccordement de secours à l'AVGG

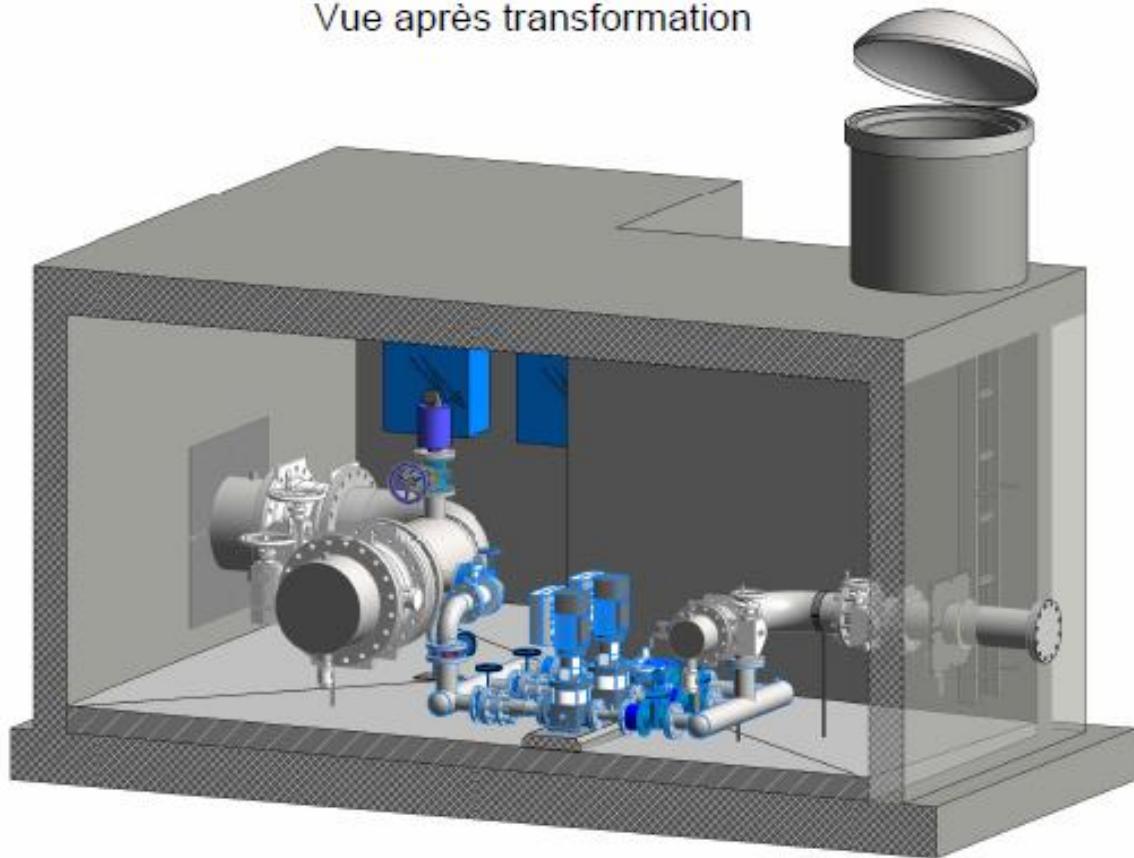
Demande de crédit d'ouvrage de CHF 205'000.00

**Descriptif de la demande :**

Afin de finaliser le raccordement à l'eau de secours de l'AVGG, la réalisation des infrastructures techniques doivent encore être effectuée dans la chambre prévue à cet effet le long de la Route du Briez, au sud de l'autoroute.

Voir le croquis ci-dessous :

Vue après transformation



- La partie technique à réaliser pour raccorder le réseau communal à celui de l'AVGG est en bleu.
- La conduite de gauche en gris est la conduite de l'AVGG modifiée lors des travaux de 2024 en prévision du futur raccordement.
- La conduite de droite en gris est la conduite communale réalisée en 2025 dans le cadre du projet de rénovation de la conduite EP de la Route du Briez.

Les coûts de la partie technique se répartissent de la façon suivante :

ADDUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
Liaison au réseau de l'AVGG par l'équipement de la chambre du « Briez »
Devis estimatif

DESIGNATION		Coût total TTC
Equipement de l'ouvrage de liaison	Fr.	140'000.00
- Installation sanitaire ouvrage (inox), y.c. déshumidificateur	Fr.	50'000.00
- Installation électrique et éclairage	Fr.	10'000.00
- Maçonnerie (socles pompes, ...)	Fr.	5'000.00
- Fourniture pompes et mise en service	Fr.	16'000.00
- Fourniture vanne de régulation et mise en service	Fr.	9'000.00
- Gestion-commande	Fr.	50'000.00
Frais secondaires	Fr.	57'000.00
- Assurance RC + TC	Fr.	1'000.00
- Taxe de raccordement électrique 25 Ampères	Fr.	15'000.00
- Honoraires ing. électricien	Fr.	2'000.00
- Honoraires ing. hydraulicien	Fr.	25'000.00
- Divers, imprévus (~10 %)	Fr.	14'000.00
Coût total travaux	TTC, ±15%	Fr. 197'000.00

Viennent s'ajouter au budget technique les coûts d'honoraires du géomètre, du SAAV, de l'AVGG/Romont et de la Commune pour un montant estimé à CHF 8'000.00.

Cette réalisation, qui répond à la mesure 12 de notre PIEP, permettra, en cas de pénurie d'eau potable ou de pollution du réseau communal, de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des habitants et des entreprises de notre commune. Une convention est déjà validée dans ce sens avec l'AVGG/Romont. A terme, il sera aussi envisageable de fournir de l'eau à l'AVGG/Romont.

Les coûts d'exploitation comprendront la consommation électrique estimés entre CHF 800.00 à CHF 1'000.00/an environ, ainsi que la taxe de base due à l'AVGG (CHF 400.00/mois x 12 = CHF 4'800.00/an).

Les couts d'entretien comprendront la maintenance des vannes de régulation (1 x réducteur de pression et 1 x vanne automatique) estimés à environ CHF 600.00/an.

La direction des travaux a été confiée à l'entreprise Ribi SA à Fribourg. Cette entreprise gère le PIEP communal, qui est notre outil de planification des infrastructures de l'eau potable.

Planning :
- Réalisation en 2026

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 205'000.00

7101.5031.19 Réalisation du raccordement de secours à l'AVGG

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 205'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 1.00 % : CHF 2'050.00

Amortissement 1.25 % : CHF 2'562.50

Charges annuelles : CHF 4'612.50